

50. — QUE TOUTES CES VÉRITÉS PEUVENT ÊTRE CLAI-
REMENT APÉRÇUES, MAIS NON PAS DE TOUS, A
CAUSE DES PRÉJUGÉS.

Pour ce qui est des vérités qu'on nomme des notions communes, il est certain qu'elles peuvent être connues de plusieurs très clairement et très distinctement, car autrement elles ne mériteraient pas d'avoir ce nom ; mais il est vrai aussi qu'il y en a qui le méritent au regard de quelques personnes, qui ne le méritent point au regard des autres, à cause qu'elles ne leur sont pas assez évidentes : non pas que je crois que la faculté de connaître qui est en quelques hommes s'étende plus loin que celle qui est communément en tous ; mais c'est plutôt qu'il y en a lesquels ont imprimé de longue main des opinions en leur créance, qui, étant contraires à quelques unes de ces vérités, empêchent qu'ils ne les puissent apercevoir, bien qu'elles soient fort manifestes à ceux qui ne sont point ainsi préoccupés.

1) Puisque le critère de la vérité consiste simplement dans l'évidence, il n'y a pas à craindre qu'une vérité se dérobe à nous ; il nous suffira d'être attentifs et méthodiques pour qu'à propos de chaque problème se révèlent à nous les principes nécessaires à sa solution. Inutile de s'encombrer de formules d'avance.

2) Descartes est justement ennemi des formules figées comme celles des scolastiques. Faire une liste des principales vérités serait les rendre mortes, en faire une sorte de Credo. Or, pour qu'une idée soit féconde, il faut qu'elle soit pensée avec ardeur, qu'elle soit chaque fois comme redécouverte. Descartes se défie des idées toutes faites, quand même elles sont vraies. Ce que l'on apprend d'autrui est stérile, seul est fécond ce que l'on est capable de penser par soi-même.

51. — CE QUE C'EST QUE LA SUBSTANCE, ET QUE C'EST
UN NOM QU'ON NE PEUT ATTRIBUER A DIEU ET
AUX CRÉATURES EN MÊME SENS.

Pour ce qui est des choses que nous considérons comme ayant quelque existence, il est besoin que nous les examinions ici l'une après l'autre, afin de distinguer ce qui est obscur d'avec ce qui est évident en la notion que nous avons de chacune (1).

(1) Descartes va dans cet article attirer l'attention sur l'obscurité de la notion de substance afin de donner accès à sa conception personnelle de la substance qui va être exposée dans les articles 52 et 53.

La philosophie scolastique distingue entre la substance et les attributs, ou qualités ; les attributs ou qualités ne peuvent exister sans la substance, tandis que la substance « subsiste » par elle-même. Descartes admet, en théorie, cette distinction, mais il estime qu'en pratique elle est de peu de valeur pour la connaissance. L'article 52 pourrait presque se résumer en la question suivante : que serait une substance dont nous ne connaîtrions aucune propriété ? A vrai dire, une telle substance serait pour nous comme si elle n'existait pas. On voit ici que Descartes est soucieux avant tout d'utiliser des idées qui fassent *avancer* la connaissance, et non seulement des idées théoriquement valables. Théoriquement, la substance ne dépend pas de ses attributs, mais, pratiquement, notre *connaissance* d'une substance dépend de la connaissance de ses attributs, ses propriétés : ce sont ces propriétés même qui révèlent l'existence de la substance.

Enfin, dans l'article 53, Descartes précise sa conception personnelle de la substance : la théorie de *l'attribut essentiel*. Parmi les attributs de la substance, il s'agit de dégager le plus important, c'est-à-dire celui dont la connaissance commande la connaissance des autres, et celui-là suffira à caractériser la substance elle-même, puisqu'encore une fois, nous ne pouvons connaître la substance que par ses propriétés. Ainsi l'étendue suffira à caractériser la substance matérielle et la pensée à caractériser la substance appelée âme. Par cette adoption de l'attribut essentiel, Descartes, tout en

Lorsque nous concevons la substance, nous concevons seulement une chose qui existe en telle façon qu'elle n'a besoin que de soi-même pour exister. En quoi il peut y avoir de l'obscurité touchant l'explication de ce mot : n'avoir besoin que de soi-même; car, à proprement parler, il n'y a que Dieu qui soit tel et il n'y a aucune chose créée qui puisse exister un seul moment sans être soutenue et conservée par sa puissance. C'est pourquoi on a raison dans l'École de dire que le nom de substance n'est pas « univoque » au regard de Dieu et des créatures, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune signification de ce mot que nous concevions distinctement, laquelle convienne à lui et à elles; mais pour ce qu'entre les choses créées quelques unes sont de telle nature qu'elles ne peuvent exister sans quelques autres, nous les distinguons d'avec celles qui n'ont besoin que du concours ordinaire de Dieu (2), en nommant celles-ci des substances, et celles-là des quantités ou des attributs de ces substances.

conservant théoriquement la notion de substance, en élimine ce qu'elle contenait d'obscur. Nous ne retenons plus de la substance que ce qui se *manifeste à notre conscience*. Nous saisissons directement en nous le fait de la pensée, dans l'expérience du « Cogito »; point n'est besoin d'y ajouter une conception plus ou moins mystérieuse de l'âme; nous dirons que l'attribut essentiel de l'âme est la pensée, ou en bref, que l'âme *consiste à penser*. Il n'y a entre la substance « âme » et son attribut essentiel, la pensée, qu'une « distinction de raison ».

(2) En termes scolastiques, on appelle concours ordinaire l'action par laquelle Dieu conserve le monde selon ses lois; par opposition, le concours extraordinaire désigne les interventions exceptionnelles, les miracles, qui constituent une dérogation à l'ordre normal de la nature.

52. — QU'IL PEUT ÊTRE ATTRIBUÉ A L'ÂME ET AU CORPS EN MÊME SENS, ET COMMENT ON CONNAIT LA SUBSTANCE.

Et la notion que nous avons ainsi de la substance créée, se rapporte en même façon à toutes, c'est-à-dire à celles qui sont immatérielles comme à celles qui sont matérielles ou corporelles, car il faut seulement, pour entendre que ce sont des substances, que nous apercevions qu'elles peuvent exister sans l'aide d'aucune chose créée. Mais lorsqu'il est question de savoir si quelqu'une de ces substances existe véritablement, c'est-à-dire si elle est à présent dans le monde, ce n'est pas assez qu'elle existe en cette façon pour faire que nous l'apercevions; car cela seul ne nous découvre rien qui excite quelque connaissance particulière en notre pensée. Il faut, outre cela, qu'elle ait quelques attributs que nous puissions remarquer; et il n'y en a aucun qui ne suffise pour cet effet, à cause que l'une de nos notions communes est que le néant ne peut avoir aucuns attributs, ni propriétés ou qualités : c'est pourquoi, lorsqu'on en rencontre quelqu'un, on a raison de conclure qu'il est l'attribut de quelque substance, et que cette substance existe.

53. — QUE CHAQUE SUBSTANCE A UN ATTRIBUT PRINCIPAL, ET QUE CELUI DE L'ÂME EST LA PENSÉE, COMME L'EXTENSION EST CELUI DU CORPS.

Mais, encore que chaque attribut soit suffisant pour faire connaître la substance, il y en a toutefois un en chacune, qui constitue sa nature et son essence, et de qui tous les autres dépendent. A savoir l'étendue en longueur, largeur et profondeur, constitue la nature de la substance corporelle; et la pensée

constitue la nature de la substance qui pense. Car tout ce que d'ailleurs on peut attribuer au corps, présuppose de l'étendue et n'est qu'une dépendance de ce qui est étendu (1); de même, toutes les propriétés que nous trouvons en la chose qui pense, ne sont que des façons différentes de penser. Ainsi nous ne saurions concevoir par exemple, de figure, si ce n'est en une chose étendue, ni de mouvement, qu'en un espace qui est étendu; ainsi l'imagination, le sentiment et la volonté dépendent tellement d'une chose qui pense, que nous ne les pouvons concevoir sans elle. Mais, au contraire, nous pouvons concevoir l'étendue sans figure ou sans mouvement, et la chose qui pense sans imagination ou sans sentiment et ainsi du reste.

54. — COMMENT NOUS POUVONS AVOIR DES PENSÉES DISTINCTES DE LA SUBSTANCE QUI PENSE, DE CELLE QUI EST CORPORELLE, ET DE DIEU.

Nous pouvons donc avoir deux notions ou idées claires et distinctes, l'une d'une substance créée qui pense, et l'autre d'une substance étendue, pourvu que nous séparions soigneusement tous les attributs de la pensée d'avec les attributs de l'étendue. Nous pouvons avoir aussi une idée claire et distincte d'une substance incréée qui pense et qui est indépendante, c'est-à-dire d'un Dieu, pourvu que nous ne pensions pas que cette idée nous représente tout

(1) Cf. la célèbre analyse du morceau de cire dans la 2^e Méditation. Descartes prend un morceau de cire, en énumère toutes les qualités sensibles, et montre que seule la notion d'étendue peut nous donner de la cire (comme de tout autre substance matérielle) une connaissance claire et stable.

ce qui est en lui, et que nous n'y mêlions rien par une fiction de notre entendement; mais que nous prenions garde seulement à ce qui est compris véritablement en la notion distincte que nous avons de lui et que nous savons appartenir à la nature d'un Etre tout parfait. Car il n'y a personne qui puisse nier qu'une telle idée de Dieu soit en nous, s'il ne veut croire sans raison que l'entendement humain ne saurait avoir aucune connaissance de la Divinité.

55. — COMMENT NOUS EN POUVONS AUSSI AVOIR DE LA DURÉE, DE L'ORDRE ET DU NOMBRE.

Nous concevons aussi très distinctement ce que c'est que la durée, l'ordre et le nombre, si, au lieu de mêler dans l'idée que nous en avons ce qui appartient proprement à l'idée de la substance, nous pensons seulement que la durée de chaque chose est un mode ou une façon dont nous considérons cette chose en tant qu'elle continue d'être; et que pareillement, l'ordre et le nombre ne diffèrent pas en effet des choses ordonnées et nombrées, mais qu'ils sont seulement des façons sous lesquelles nous considérons diversement ces choses.

56. — CE QUE C'EST QUE QUALITÉ, ET ATTRIBUT, ET FAÇON OU MODE.

Lorsque je dis ici façon ou mode, je n'entends rien que ce que je nomme ailleurs attribut ou qualité. Mais lorsque je considère que la substance en est autrement disposée ou diversifiée, je me sers particulièrement du nom de mode ou façon; et lorsque de cette disposition ou changement, elle peut être appelée telle, je nomme qualités les diverses façons qui font qu'elle est ainsi nommée; enfin, lorsque je

pense plus généralement que ces modes ou qualités sont en la substance, sans les considérer autrement que comme les dépendances de cette substance, je les nomme attributs. Et pour ce que je ne dois concevoir en Dieu aucune variété ni changement, je ne dis pas qu'il y ait en lui des modes ou des qualités, mais plutôt des attributs; et même dans les choses créées, ce qui se trouve en elles toujours de même sorte, comme l'existence et la durée en la chose qui existe et qui dure, je le nomme attribut et non pas mode ou qualité.

57. — QU'IL Y A DES ATTRIBUTS QUI APPARTIENNENT AUX CHOSSES AUXQUELLES ILS SONT ATTRIBUÉS, ET D'AUTRES QUI DÉPENDENT DE NOTRE PENSÉE.

De ces qualités ou attributs, il y en a quelques uns qui sont dans les choses mêmes et d'autres qui ne sont qu'en notre pensée. Ainsi le temps, par exemple, que nous distinguons de la durée prise en général, et que nous disons être le nombre du mouvement, n'est rien qu'une certaine façon dont nous pensons à cette durée, pour ce que nous ne concevons point que la durée des choses qui sont mues soit autre que celle des choses qui ne le sont point : comme il est évident de ce que, si deux corps sont mus pendant une heure, l'un vite et l'autre lentement, nous ne comptons pas plus de temps en l'un qu'en l'autre, encore que nous supposions plus de mouvement en l'un de ces deux corps. Mais, afin de comprendre la durée de toutes les choses sous une même mesure, nous nous servons ordinairement de la durée de certains mouvements réguliers qui sont les jours et les années, et la nommons temps, après l'avoir ainsi comparée; bien qu'en effet ce que nous nommons ainsi ne soit rien, hors de la véritable durée des choses, qu'une façon de penser.

58. — QUE LES NOMBRES ET LES UNIVERSAUX DÉPENDENT DE NOTRE PENSÉE.

De même le nombre que nous considérons en général, sans faire réflexion sur aucune autre chose créée, n'est point, hors de notre pensée, non plus que toutes ces autres idées générales, que dans l'école on comprend sous le nom d'universaux (1),

59. — QUELS SONT LES UNIVERSAUX.

qui se font de cela seul que nous nous servons d'une même idée pour penser à plusieurs choses particulières qui ont entre elles un certain rapport. Et lorsque nous comprenons sous un même nom les choses qui sont représentées par cette idée, ce nom aussi est universel. Par exemple, quand nous voyons deux pierres, et que, sans penser autrement à ce qui est de leur nature, nous remarquons seulement qu'il y en a deux, nous formons en nous l'idée d'un certain nombre que nous nommons le nombre de deux. Si, voyant ensuite deux oiseaux ou deux arbres, nous remarquons, sans penser aussi à ce qui est de leur nature, qu'il y en a deux, nous reprenons par ce moyen la même idée que nous avions auparavant formée, et la rendons universelle, et le nombre aussi que nous nommons d'un nom universel, le nombre de deux. De même, lorsque nous considérons une figure de trois côtés, nous formons une certaine idée, que nous nommons l'idée du triangle, et nous en servons ensuite à nous représenter généralement toutes les figures qui n'ont que trois côtés. Mais quand nous remarquons plus particulièrement que,

(1) Cf. la fameuse « querelle des Universaux » au Moyen-Age. Les universaux (c'est-à-dire les idées générales) existent-ils ou non en dehors de notre esprit ?

des figures de trois côtés, les unes ont un angle droit et que les autres n'en ont point, nous formons en nous une idée universelle du triangle rectangle, qui, étant rapportée à la précédente qui est générale et plus universelle, peut être nommée espèce; et l'angle droit, la différence universelle par où les triangles-rectangles diffèrent de tous les autres. De plus, si nous remarquons que le carré du côté qui sous-tend l'angle droit est égal au carré des deux autres côtés, et que cette propriété convient seulement à cette espèce de triangles, nous la pourrions nommer propriété universelle des triangles-rectangles. Enfin si nous supposons que, de ces triangles, les uns se meuvent et que les autres ne se meuvent point, nous prendrions cela pour un accident universel en ces triangles. Et c'est ainsi qu'on compte ordinairement cinq universaux, à savoir le genre, l'espèce, la différence, le propre, et l'accident (1).

60. — DES DISTINCTIONS, ET PREMIÈREMENT DE CELLE QUI EST RÉELLE.

Pour ce qui est du nombre que nous remarquons dans les choses mêmes, il vient de la distinction qui est entre elles : et il y a des distinctions de trois sortes, à savoir, réelle, modale, et de raison, ou bien qui se fait de la pensée. La réelle se trouve proprement entre deux ou plusieurs substances. Car nous pouvons conclure que deux substances sont réellement distinctes l'une de l'autre, de cela seul que nous en pouvons concevoir une clairement et distinctement sans penser à l'autre; pour ce que, suivant ce que nous connaissons de Dieu, nous sommes assurés qu'il peut faire tout ce dont nous avons

(1) Descartes ne fait que peu d'usage de tous ces termes de l'École dans sa propre philosophie.

une idée claire et distincte. C'est pourquoi, de ce que nous avons maintenant l'idée, par exemple d'une substance étendue ou corporelle, bien que nous ne sachions pas encore certainement si une telle chose est à présent dans le monde, néanmoins, pour ce que nous en avons l'idée, nous pouvons conclure qu'elle peut être; et qu'en cas qu'elle existe, quelque partie que nous puissions déterminer de la pensée, doit être distincte réellement de ses autres parties. De même, pour ce qu'un chacun de nous aperçoit en soi qu'il pense, et qu'il peut en pensant exclure de soi ou de son âme toute autre substance ou qui pense ou qui est étendue, nous pouvons conclure aussi qu'un chacun de nous ainsi considéré est réellement distinct de toute autre substance qui pense, et de toute substance corporelle. Et quand Dieu même joindrait si étroitement un corps à une âme, qu'il fût impossible de les unir davantage, et ferait un composé de ces deux substances ainsi unies, nous concevons aussi qu'elles demeureraient toutes deux réellement distinctes, nonobstant cette union; pour ce que, quelque liaison que Dieu ait mis entre elles, il n'a pu se défaire de la puissance qu'il avait de les séparer, ou bien de les conserver l'une sans l'autre, et que les choses que Dieu peut séparer, ou conserver séparément les unes des autres, sont réellement distinctes (1).

(1) Toute l'importance de cet article réside dans la distinction réelle de l'âme et du corps. Cette distinction réelle est la première chose à établir afin de pouvoir prouver l'immortalité de l'âme : il faut que l'âme et le corps soient deux substances de natures différentes pour que la dissolution du corps n'entraîne pas nécessairement celle de l'âme. (Cf. Abrégé des Méditations, 2^e Méditation).

Cette séparation radicale des deux substances a rendu

